



Cotonou, le 23 OCT 2026

COMMUNIQUE DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION (HAAC)

(Relatif à la délivrance des accréditations dans le cadre des Vodun Days, 2027)

N°011-26/ HAAC/ PT/CMED/CTTIC/SG/SGA/DMED/SCP/SCS

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) invite les professionnels des médias désireux de couvrir les manifestations des **Vodun Days prévues du 02 au 09 janvier 2027**, à adresser leur demande d'accréditation via le menu « Services / Accréditations » sur le site internet de la HAAC, accessible à l'adresse www.haac.bj

Les demandes doivent être déposées au plus tard le 1^{er} décembre 2026 et accompagnées des pièces suivantes:

1. Pour les journalistes, cadres et photojournalistes de la presse étrangère :

- une demande d'accréditation signée du responsable de l'organe, précisant la qualification professionnelle du requérant, adressée au Président de la HAAC précisant l'objet ;
- une copie de la carte de presse ou de la carte professionnelle en cours de validité ;
- une copie lisible de la page identitaire du passeport ;
- une photo d'identité

2. Pour les journalistes, cadres et photojournalistes de la presse béninoise :

- une demande d'accréditation adressée au Président de la HAAC précisant l'objet ;
- une copie de la carte de presse en cours de validité ;
- une photo d'identité.

Les professionnels des médias retenus recevront leurs accréditations dans leurs mails.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Institution à l'adresse suivante : contact@haac.bj

Le Président de la HAAC remercie les acteurs des médias pour l'intérêt qu'ils portent à cet événement culturel majeur et compte sur la contribution de chacun à la réussite de sa couverture médiatique.



Le Secrétaire Général

François K. AWOUDO